



## Réunion de CA du 24/10/2023

**1) Préparation de l'AG :**

**Election d'un nouveau CA** – choix de rester à 12 personnes pour ne pas changer les statuts et attendre d'avoir retrouvé un peu de sérénité dans le fonctionnement du CA. De plus le CA n'est pour le moment pas complet. La majorité du CA approuve.

Christine et Michel souhaitent élargir le CA comme nous l'avions évoqué lors de précédentes réunions.

1 démissionnaire : Françoise Le Gallou.

Article 8 des statuts : les membres du CA sont élus pour 3 ans. Mais également, les membres sont renouvelés par tiers. Il y a une ambiguïté dans les statuts qu'il faudra lever à l'avenir.

Question : renouvelle-t-on 1/3 des membres du CA dès cette année ? Si on ne le fait pas cela signifie que certains membres resteront en fonction pendant 4 et 5 ans sans renouvellement, ce qui est contraire à nos statuts.

Antoine, Maëlle, Margaux, Meriadeg et Philippe partagent l'idée d'un renouvellement d'un tiers cette année (on peut prendre des volontaires – Margaux et Annie indiquent qu'elle peuvent également laisser leur place à d'autres personnes).

Annie, Christine et Michel préfèrent ne pas procéder au renouvellement d'un tiers du CA lors de cette AG.

La question des couples dans le CA est posée : c'est moins de représentativité dans le CA.

La majorité des membres du CA sont de cet avis mais approuve le fait qu'on ne peut empêcher personne de se présenter.

Idée pour répondre à ce problème : proposer des groupes de travail pour que les adhérents qui le souhaitent et qui ne seraient pas dans le CA s'investissent davantage dans l'association.

Par exemple :

- pôle communication
- pôle plaidoyer
- pôle lien CBB/FUB (mise en réseau)
- pôle vie associative

Un membre du CA peut être présent dans chaque groupe

**A prévoir pour l'AG :**

Feuille d'émargement pour l'AG (Antoine)

Mail à la presse (invitation à 12h30 pour l'apéro) (Maëlle)

Invitation des élus de Plouézec (Maëlle).

Invitation de l'ECPP au pot, pique-nique et sortie de l'après-midi (Maëlle)

**Proposition de bureau :**

Philippe : président

Sébastien Hélan : vice-président

Anne-Do : trésorière

Maëlle : secrétaire

Antoine : secrétaire adjoint

Meriadeg : webmaster





Envoyer les bilans (moral et financier) le mercredi avant l'AG.

#### Bilan moral :

Création de l'asso le 30 mars 2023  
 Création site web et mail de l'asso  
 Contact avec la FUB et le CBB (expliquer ce que c'est)  
 2 sorties avec l'ECPP (dans le cadre de Mai à Vélo et Vivons Vélo)  
 Plaidoyer auprès de Beauport  
 Rencontres municipalité (Paimpol, Plourivo, Ploubazlanec, Kerfot, Yvias)  
 Pas de réponse de Plouézec et Pléhédél  
 Demande de rencontre avec le CD22 en commun avec les 4 asso du département  
 Participation au forum des associations de Paimpol et Plouézec  
 Participation au comité technique du plan vélo de GPA.  
 Sorties / test de voies cyclables : Lédano / Beauport/ Ploubazlanec  
 Fête du village de Kernoa  
 1<sup>er</sup> marché de Pléhédél  
 Seanapse  
 Bénévoles au Festival du Chant de marin  
 Lauréat du projet « Demain à Bicyclette 2023 »  
 Formation IMV de Philippe  
 Personnes formées pour accompagner les élèves lors de sorties à vélo organisées par l'école.

#### Bilan financier :

92 adhésions  
 Banderole  
 Pot lors de la sortie de Ploubazlanec  
 Achat d'auto-collants

## 2) Questions diverses :

Christine pointe le fait que nos statuts ne nous permettent pas d'organiser des sorties. Nos sorties ont toujours eu pour objet la découverte ou la présentation d'un itinéraire cyclable : la voie cyclable du Lédano, l'aménagement des liaisons douces de Beauport, l'itinéraire Paimpol – L'Arcouest, et lors de l'AG, le test de la voie cyclable de la corniche de Berjul.

Article 2 des Statuts : - « d'étudier avec les usagers, les organismes locaux ou nationaux, et les pouvoirs publics, les aménagements et services destinés aux cyclistes ou favorisant l'intermodalité ».

Nous trouvons donc que les sorties organisées sont en adéquation avec nos statuts. Cela explique aussi le fait que même si des adhérents souhaitent faire des sorties loisir ensemble, ce n'est pas à l'association de les organiser. L'association permet cependant aux personnes de se rencontrer et d'organiser ensemble, si elles le souhaitent, des sorties loisir.

Demande de rdv à Kathy Morin pour faire le bilan de l'itinéraire cyclable Paimpol – L'Arcouest.

Assurance responsabilité des membres de l'asso : 13 euros par mois.

Christine et Michel nous font part de leur étonnement et de leur désappointement suite au mail envoyé aux adhérents et expliquant très succinctement les raisons de leur démission. En





particulier ils ne comprennent pas les désaccords qu'ils auraient eu avec le reste du CA dès les débuts de l'association.

Nous leur donnons certains exemples :

Lors des rencontres avec les municipalités, avec l'Abbaye de Beauport ; pour l'organisation de réunions avec le CA et pas seulement le bureau ; pour la participation à l'appel à projet « Demain à bicyclette 2023 » de GPA ; dans leur fonctionnement au sein du bureau et leur façon de communiquer avec le reste du bureau ou du CA.

Nous nous quittons en fin de réunion sans avancée sur nos désaccords et leurs perceptions.

